

Carte Nationale d'Identité Française (CNIF)

La mairie de Saint-Nom-la-Bretèche ne délivre plus de Carte nationale d'identité ni de passeport depuis de nombreuses années.

Vous pouvez contacter l'une des mairies située à proximité de votre lieu d'habitation ou de travail équipée de stations biométriques.

La liste des communes disposant d'un tel équipement figure dans "Liens utiles" ci-dessous

Contact

Service État civil

etat.civil@mairiesnlb.fr

Documents

[Flyer CNI mairies des Yvelines \(2016\)](#)

Liens utiles

[Liste des communes équipées de stations biométriques](#)

[Plus d'infos sur service-public.fr](#)

[Modernisation de la délivrance des cartes d'identité dans les Yvelines](#)

[Réaliser une pré-demande](#)

[Déclaration de perte](#)

[Suivre en ligne sa demande](#)